

PLATEFORME
MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE
ET APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Temps de rencontre et d'échanges
Opérateurs, Prescripteurs et Financeurs

24 janvier 2013

Sommaire

Actions 2012

La MDEM et les savoirs de base
Bilan des actions 2012 :
- *La professionnalisation des acteurs*
- *Les rencontres territoriales*
- *Les ateliers d'échanges de pratique*
- *Les outils*

Evolution des politiques publiques, zoom sur…

Le FLI (Français Langue d'Intégration)
Le nouveau cahier des charges CAI et hors CAI
Le nouveau cahier des charges ETAPS

Logiques de parcours ?

Repérage et prévention des ruptures
Suivi et complémentarités

Pour un plan d'action 2013





Propos introductifs



Laurence FONTAINE, directrice MDEM

C'est la troisième rencontre de la plateforme et la mobilisation de tous les partenaires, organismes de formation, prescripteurs et structures de proximité, reste entière.

Les actions mises en place à partir des remontées des opérateurs de terrain sont capitales pour faire évoluer une situation qui, en local, dépasse les constats que l'on peut faire au national.

En décembre 2012, l'INSEE publiait les résultats de son enquête annuelle sur l'illettrisme. 7% des personnes entre 18 et 65 ans résidant en France métropolitaine sont en situation d'illettrisme, soit 3 millions de personnes. C'est déjà énorme mais c'est 16% qui éprouvent plus largement des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit. (+ d'info et pour signer la pétition pour faire de l'illettrisme la cause nationale 2013, http://www.anlci.gouv.fr/)

Sur notre territoire, cette problématique est d'autant plus prégnante que la part importante de non diplômés est particulièrement élevée (22,1% dans la zone d'emploi Marseille-Aubagne). Cette forte proportion peut s'expliquer par une population défavorisée importante et des niveaux de formation faibles quelle que soit la classe d'âge (impactant ainsi le niveau des « parents d'élèves ») mais aussi par une multitude d'autres facteurs : famille monoparentales en forte proportion (26% sur Marseille-centre dont 31,1% dans le 3ème, 25% sur Nord), part importante des personnes de 60 ans et plus, faible mixité sociale observée dans les collèges marseillais…

Les jeunes des territoires précarisés de Marseille, sont, à capacités scolaires comparables, nettement plus touchés par l'échec scolaire que ceux du reste de la ville, en raison du cumul de ces facteurs défavorables. De plus, le taux de scolarisation est seulement de 48% dans le 2ème arrondissement, 52% dans le 3ème et 55% sur Nord, loin de la moyenne de 60% sur Marseille.

Les femmes sont également largement touchées, rencontrent de véritables freins à l'emploi et à la formation, et ne connaissent pas de réelle évolution dans leur carrière professionnelle, à la différence des hommes.

On sait à quel point l'absence de diplôme impacte l'insertion professionnelle en favorisant le chômage, les emplois peu qualifiés, précaires et les moins bien payés. Le niveau de formation est également moteur pour le développement local. Bref, la tâche des participants à la plateforme savoirs de base et apprentissage de la langue française est clé pour les situations individuelles comme pour le territoire dans son ensemble.



La Maison de l'emploi de Marseille et les Savoirs de base

Alexandra COPPOLANI, Chargée de mission MDEM

Dès 2009, les partenaires de la MDEM, notamment les accompagnateurs à l'emploi, ont fait part des difficultés qu'ils rencontraient concernant le repérage, l'orientation et l'accompagnement vers l'emploi d'un public ne maitrisant pas les savoirs de base. La MDEM a alors piloté une étude ayant comme objet la réalisation d'un état des lieux de l'offre et de la demande de formation en la matière. Il en est ressorti que l'offre existante, bien que conséquente, ne couvrait pas l'intégralité des besoins et qu'elle était qui plus est très segmentée et peu lisible.

Forte de ces constats, la MDEM a, en 2010, coordonné une étude de faisabilité sur la mise en place d'une plateforme en matière de savoirs de base et d'apprentissage de la langue française. Elle a abouti à un projet partenarial, en vue de favoriser la fluidité des échanges, les articulations et l'efficacité de la mobilisation des différents acteurs.

5 principes fondateurs :

- ✓ Un **fonctionnement en réseau formalisé** reposant sur des règles d'entrée, qui engagent les acteurs entre eux (cf. charte déontologique**).** Ces derniers sont issus dans la mesure du possible du réseau local existant (savoir faire).
- ✓ **L'animation** du réseau est confiée à une personne compétente dans le cadre d'**une mission dédiée au fonctionnement de la plateforme**.
- ✓ **Partir du besoin de l'usager pour adapter la formation** : **une plateforme tous publics, tous dispositifs**, toutes problématiques rencontrées (visées d'insertion, de logement, de santé...)
- ✓ Une plateforme reposant sur la **complémentarité des rôles de chacun** (distinguer et articuler : accompagnement/diagnostic/formation) et centrée sur l'illettrisme/alpha/FLE.
- ✓ **Le repérage est l'affaire de tous**, une culture partagée.

Les objectifs définis portent sur 6 axes :

- ***Décloisonner*** les dispositifs, créer de la transversalité,
- ***Mieux connaitre*** et faire connaitre les définitions,
- ***Parvenir à une connaissance fine de l'offre***,
- ***Améliorer l'orientation*** du public vers les dispositifs et actions existants,
- ***Renforcer la cohérence*** du parcours des bénéficiaires,
- ***Faire des remontées collectives*** en termes de préconisations, dans une logique d'amélioration des dispositifs.

<u>Comité de pilotage :</u>

- Le Centre Ressource Illettrisme Paca,
- L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration,
- La DIRECCTE,
- Le Conseil Régional PACA,
- La DRJSCS,
- Le GIP politique de la ville,
- La Ville de Marseille,
- Pôle emploi,
- La Mission Locale de Marseille,
- Le PLIE MPM Centre,
- L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme,
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Bilan des actions 2012 :



La professionnalisation des acteurs
Laurence BUFFET, CRI PACA

Le repérage des situations d'illettrisme et de non maîtrise de la langue : sensibilisation et approfondissement

Le CRI a poursuivi cette action dans la continuité de ce qui avait été fait en 2011 :
2 sessions de sensibilisation au repérage des situations d'illettrisme et de non maîtrise de la langue ont été mises en place. L'objectif est de permettre aux professionnels de l'accueil et de l'accompagnement - Animateurs-trices, éducateurs, accompagnateurs, chargés d'accueil, agents de développement, assistant social-de :

- Différencier les publics, leur problématique et leurs besoins.
- Observer les comportements et signes révélateurs d'une non maîtrise des savoirs de base ou de la langue.
- Savoir en parler avec la personne concernée.
- Mieux connaître les acteurs, organismes spécialisés et dispositifs sur le territoire pour proposer des réponses.

Pour aller plus loin dans les étayages, 2 sessions d'approfondissement ont été mises en place. L'ensemble de ces journées aura réuni 47 professionnels issus de 14 structures.



La coordination des acteurs, les rencontres territoriales
Elisabeth DUGIER, Bureau ETCetera

En juin 2012, trois rencontres sur le Centre-Ville, le Grand Sud Huveaune et le Nord ont été mises en place pour permettre aux professionnels de mieux appréhender, les contours des actions mises en place et les besoins des publics. Elles ont mobilisé au total une centaine de personnes, dont un tiers d'accompagnateurs-trices à l'emploi, et à égale proportion, une moitié d'organismes de formation et de structure proposant des ateliers sociaux linguistiques. Ces rencontres, organisées autour de tables de « Découverte d'une action du territoire», à partir de témoignages, ont permis d'échanger pour mieux comprendre successivement chacun des dispositifs, les participants assistant tour à tour à l'ensemble des ateliers proposés.
Deux grandes problématiques ont traversé les échanges : Les pratiques et outils pour mobiliser, motiver et produire de l'engagement dans la durée, et l'articulation de l'action de chacun au service des parcours.

Compétences Clés (DIRECCTE)

Les dispositifs ont été systématiquement représentés, rappelant ainsi que les compétences clés ont une visée emploi avec un centrage sur le projet professionnel.
Centré sur l'écrit, ce dispositif exige d'avoir effectué une scolarité en langue française, il s'adresse donc à des adultes autonomes avec des repères linguistiques en français.
Ce fut l'occasion de repréciser en termes de compétence linguistique les définitions d'illettrisme, analphabétisme et FLE.
De fait, les prescripteurs peuvent se sentir démunis pour diagnostiquer avec finesse les besoins des publics.

Les organismes ont rappelé qu'ils proposent un diagnostic en amont de la formation dans le cadre d'une prestation initiale. Pour autant, la personne peut, chemin faisant, faire évoluer sa propre évaluation de ses besoins. Ceci implique de fait, une formation individualisée qui s'appuie sur une dynamique de groupe.

- ➔ Pour autant les prescripteurs ont exprimé un manque de retour de la part des organismes de formation (mauvais usage de Rosace à compenser par un lien direct).
- ➔ Les prescripteurs ont mieux compris les contraintes des OF (financement de l'unité d'œuvre ne permettant pas l'ouverture de certains types d'atelier).

ETAPS (Conseil Régional PACA)

`

Les ETAPS reposent sur un cahier des charges large et souple, et sur des pratiques réelles d'entrées et sorties permanentes. Ce dispositif est marqué par une grande hétérogénéité des publics.
Les échanges ont mis en évidence les préoccupations partagées des organismes de formation et des prescripteurs pour accompagner les personnes dans la durée, dans une logique de construction de parcours, en s'appuyant sur deux axes : la mobilisation des personnes et les stratégies d'utilisation des dispositifs.
En travaillant par étapes successives, avec des objectifs précis sur le plan pédagogique, et en collaboration étroite avec la Mission Locale, pour combiner par exemple les ETAPS avec des modalités d'alternance, ou un travail sur le projet professionnel avec le SEDOP, ou par le biais d'emplois d'insertion (SIAE).
Les prescripteurs ont montré leur curiosité sur les différentes approches pédagogiques face à une variété de pratiques, notamment en termes d'Individualisation de la formation.
Il a aussi été signalé que plus de la moitié des publics en ETAPS 2 relèverait de l'apprentissage de la langue. Pour les publics FLE, le temps nécessaire pour l'apprentissage de la langue peut réduire leurs droits en nombre d'heures pour poursuivre un parcours qualifiant, ainsi certains racontent mettre en place des relais avec le dispositif hors CAI.
D'une manière générale, les organismes de formation insistent sur l'importance du lien avec les accompagnateurs à l'emploi, référents sociaux, conseillers …

Hors CAI (OFII)

De nombreuses clarifications sur le dispositif et les publics ont été apportées, ainsi que sur les modalités d'accès aux formations selon qu'il s'agit de personnes ayant ou non la nationalité française. Ces détours informatifs ont également porté sur les obligations légales des nouveaux arrivants. Ont été aussi clarifiés les différents repères en matière d'apprentissage de la langue française et des diplômes spécifiques.
Ce dispositif constitue une première marche dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. Or, les pratiques de collaboration avec les accompagnateurs mériteraient encore d'être développées.
Ces échanges furent l'occasion de prendre conscience du temps nécessaire pour apprendre la langue française. Le recours à ce dispositif prolonge le plus souvent la participation à des ateliers sociolinguistiques.

Autres Actions sociolinguistiques

Si un rapide regard panoramique pourrai faire penser à des réponses semblables, en réalité les pratiques qui ont été objet de débats, mettent en évidence une grande variété dans les positionnements des structures proposant des ASL selon la taille des structures, leur ancrage territorial, leur finalité première, les compétences mobilisées.

Les professionnels présents ont exprimé leurs difficultés à mobiliser les publics dans des cadres non contraints. Ces structures répondent souvent au pied levé à des besoins exprimés, alors que l'apprentissage de la langue n'est pas l'objectif premier exprimé par les publics. Les participants présents expliquent développer des stratégies plus ou moins élaborées, s'inscrivant ou non dans des projets d'établissements ou de territoire, pour donner du sens et engager les personnes.

Les Centres sociaux ont rappelé ainsi que leur cœur de métier est l'animation.

Les expériences font la preuve que la contractualisation et/ou la mise en place d'objectifs produit de l'implication. Par exemple, la préparation au DILF est valorisante.

Se pose alors la question des limites des outils, des compétences, dont ces structures disposent et de l'articulation avec les dispositifs de droit commun. Si certaines structures, en particulier des centres sociaux, se sont dotés de référent 'Insertion professionnelle', les échanges montrent l'importance de collaboration plus étroites à développer avec les OF.

- Freins à la formation et questions de mobilité : Si pour le centre-ville la question ne s'est pas posée, elle a été au centre de débats pour les deux autres territoires.
- Leviers : les actions à la parentalité D'une manière générale la fonction parentale est un déclencheur qu'il s'agisse de permettre aux mamans de sortir de l'isolement, ou d'accompagner la scolarité de leur enfant.

C'est également en levant les freins autour de l'exercice de cette fonction parentale que se joue la possibilité d'intégrer un parcours de formation.



Les ateliers d'échange de pratique

Elisabeth DUGIER P/o Marie FLORES, Bureau ETCetera

Deux journées les 8 et 28 novembre ont réuni 16 participant(e)s, dont 5 issus d'organismes de formation et 11 de structures proposant des ateliers sociaux linguistiques. L'objectif de cette session était d'échanger sur les pratiques en partant d'une question clé : nos pratiques favorisent-elles des dynamiques de parcours ? Pour cela, il s'est agi de se pencher sur les liens entre professionnels issus de structures de proximité et d'organismes de formation.

Au fil des deux journées, les échanges se sont centrés autour de quatre cas jugés remarquables en termes de parcours. Ces études de cas ont fait l'objet d'une analyse partagée, étayée par des apports conceptuels et méthodologiques. Les interrogations qui ont animé ces échanges ont porté sur les limites de l'engagement du formateur et les postures à privilégier, les responsabilités et les marges de manoeuvre du formateur et de l'apprenant dans un contexte donné, la délicate question de l'évaluation d'un parcours, l'importance pour le formateur de partir de la demande explicite et les spécificités des publics jeunes.





Témoignages de participantes à ces ateliers : Mélanie SEYE, Formatrice au CCO ROMAIN ROLLAND et Nicole FAVAR Coordinatrice du Pôle social (ASPROCEP)

« *Ce type de rencontre avec d'autres formateurs permet de ne pas s'enfermer dans sa pratique. On a vite fait de ne plus se remettre en question si l'on n'est pas vigilant* » explique Mélanie SEYE.
Les témoins s'accordent pour dire combien se fut une occasion de prendre du recul et de s'enrichir mutuellement. Elles insistent sur l'effet réseau de cette formation en termes de connaissance des professionnels et de structures proposant des services relevant directement de l'apprentissage de la langue ou de l'acquisition des savoirs de base, mais aussi relevant de la prise en compte des besoins tels que le logement, l'obtention d'un titre de séjour, la violence conjugale…
Nicole FAVAR parle d'un réseau qu'elle qualifie de « positif », car concret, « *ce n'est pas des numéro de téléphones, ce sont des personnes sur qui on peut compter ».*

Pour compléter ces témoignagnes, interrogés pour évaluer la formation, les participants se sont dits majoritairement satisfaits et suggèrent de poursuivre ce type d'initiative en l'ouvrant plus largement aux accompagnateurs et autres prescripteurs.

Les outils

Chantal NAMI, CARIF Espace compétences



- **Apporter une Visibilité sur les capacités d'accueil en formation**

La Direction de la Formation et de l'Apprentissage (DFA) du Conseil Régional a donné son accord pour travailler autour d'une expérimentation marseillaise en collaboration et avec les outils du CARIF Espace compétences. Elle vise à apporter une visibilité sur les capacités d'accueil en formation via un système de feux vert/orange/rouge.

Apporter une visibilité sur les capacités d'accueil des organismes de formation a été une demande forte des orienteurs dès les premières réflexions autour de la création de la plateforme animée aujourd'hui par la MDEM. Il s'agit d'orienter le public en s'assurant que les organismes puissent les accueillir. Nombreux orienteurs témoignaient en effet de leurs difficultés pour maintenir la personne dans une dynamique positive face à une perspective d'entrée en formation trop lointaine et/ou incertaine et déploraient ainsi des déperditions trop fréquentes.

Chantal NAMI du CARIF présente cette nouvelle fonctionnalité. La MDEM remercie le CIERES et EPFF qui ont apporté appui à la conception de la fonctionnalité pour en simplifier l'usage.

Cette fonctionnalité concernera les dispositifs de droit commun (les ETAPS modalités 1 et 2 du Conseil Régional PACA, les formations hors CAI de l'OFII et les compétences clés de La DIRECCTE).

L'actualisation des informations sera faite mensuellement par les organismes de formation eux-mêmes (via un simple « clique »), **<u>actualisation dont dépend très largement la réussite du projet.</u>**

Un lien renverra directement du CARIF au répertoire des actions du CRI PACA, ces deux outils étant complémentaires (le répertoire du CRI apporte des informations plus qualitatives et concerne également les actions hors droit commun-relevant de l'attribution de subvention).

Prochainement le CARIF Espace Compétences devrait inviter tous les organismes de formation retenus dans le cadre des principaux marchés publics à venir les rencontrer afin de leur présenter l'outil et la façon dont il convient de compléter/actualiser les informations qu'il contient. Un tel outil apportera non seulement une aide à l'orientation pour les prescripteurs et acteurs sociaux mais permettra également aux OF d'améliorer et d'actualiser la lisibilité de leurs différentes actions de formation en la matière.

- **Le film « Pour faire, il faut dire »**

La MDEM a confié à MonOeil Production, la réalisation d'un film, véritable recueil de la parole des stagiaires.

Il s'agissait de recueillir la parole des stagiaires afin qu'ils nous renseignent sur la façon dont ils sont arrivé(e)s en formation/atelier (question de l'orientation), leur motivation à l'entrée, les acquis en cours d'apprentissage, l'impact que cela peut avoir dans leur quotidien, leur perspective à la sortie, les difficultés rencontrées… Le film rend compte de la diversité des profils et des problématiques.

Réalisé fin 2012, il sera diffusé en 2013 via les prescripteurs afin d'inciter le public à entrer en formation. Il facilitera la **prise de conscience** par les personnes concernées que :

- Elles ne sont pas les seules dans cette situation.
- Elles pourront en retirer un certain bénéfice.
- Elles rencontreront des difficultés si elles ne passent pas par la formation



Ainsi, le film représente un véritable outil d'aide à l'orientation et à l'entrée en formation et cible les personnes ayant besoin, dans le cadre de leur parcours, d'accéder à une formation ou un atelier d'apprentissage de la langue française/maitrise des savoirs de base, sans pour autant en avoir conscience.

La MDEM remercie vivement les 5 structures qui ont accueilli à plusieurs reprises l'équipe de MonŒil Production et sans qui ce film n'aurait pu voir le jour : CIERES, EPFF, ASPROCEP, SIGMA FORMATION et la MPT Kléber.



Vous pouvez revoir le film en cliquant sur ce lien :

http:// www.mdemarseille.fr/



Le FLI (Français Langue d'Intégration)

Laurence BUFFET, CRI PACA

L'apprentissage de la langue française pour le public migrant: La démarche Français Langue d'Intégration

Depuis 2007, le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) est généralisé pour tout migrant nouvellement arrivé sur le territoire français (signature obligatoire)
Dans ce cadre, la prescription d'une formation linguistique a pour objectif que les migrants atteignent tous un niveau minimum, validé par le **DILF** (niveau A1.1 du Cadre européen commun de référence).

Deux décrets autour du Français Langue d'Intégration sont parus en octobre 2011 :

Le premier est relatif au niveau de connaissance de la langue française requis pour les postulants à la nationalité française et donne les modalités d'évaluation. Ce niveau est fixé au niveau **B1 oral du CECR. L**a méthode d'évaluation du niveau de langue du postulant change : désormais, le niveau de langue ne sera plus évalué au cours d'un entretien individuel par un agent de préfecture mais il appartient à l'étranger d'en **justifier par la production d'un diplôme ou d'une attestation délivrée par un organisme reconnu par l'État ou par un prestataire agréé**. Les listes des diplômes et tests sont téléchargeables sur le site du CRI : **http://www.illettrisme.org/ressources-documentaires/documents-telechargeables/9.2--FLI-FRANCAIS-LANGUE-DINTEGRATION/.**

2ème décret : Le **référentiel FLI** définit une démarche didactique dédiée à l'enseignement et à l'apprentissage de la langue pour les migrants installés en France. Il est articulé à un cadre économique, social, politique et culturel visant leur intégration.
Cette démarche a été mise en place afin de formaliser de bonnes pratiques existantes, et de prendre en compte la spécificité des publics migrants en France
Mais, c'est aussi la mise en place d'une démarche qualité:

- **Via un label pour les organismes de formation**
- **Via un agrément pour les associations (à venir)**

pour les structures intervenant dans l'apprentissage de la langue aux migrants
Les organismes de formation labellisés FLI peuvent délivrer les attestations de niveau B1 oral que doivent produire les postulants à la nationalité.



Le nouveau cahier des charges CAI et hors CAI

Sophie DESCHARD, OFII

Le dispositif d'accueil et d'intégration est mis en œuvre par l'OFII dans le cadre du CAI et du Hors CAI

Il est à savoir que depuis 2010 l'OFII est identifié comme seul opérateur public du pilotage du dispositif de formation linguistique en français à destination du public étranger. Il reprend le financement et le pilotage d'un dispositif anciennement piloté par le FASILD puis l'ACSE.

Le Contrat d'accueil et d'intégration est obligatoire depuis janvier 2007 pour les personnes admises pour la première fois à séjourner durablement en France. Il comporte différentes formations, une journée de formation civique, une journée de formation « Vivre en France », une formation linguistique, un bilan de compétences professionnelles (3 heures maximum).

Les signataires peuvent bénéficier d'un accompagnement social pris en charge par un assistant social de l'OFII en partenariat avec les structures existante sur les territoires

Les éléments quantitatifs de 2012 dans les Bouches du Rhône rappellent que 3 980 CAI ont été signés, et 919 personnes ont été orientées vers une formation linguistique obligatoire pour atteindre le niveau A1.1

- 116 667 heures ont été dispensées en formation linguistique dans le cadre du CAI
- 378 personnes ont passées le DILF (niveau A1.1) en CAI

Mais, ce sont aussi 732 personnes qui ont effectivement bénéficiées d'une formation linguistique dans le cadre du **dispositif Hors CAI (**dont 495 entrées en 2012). Ainsi,

- 305 personnes ont achevé leur parcours de formation en 2012
- 78 956 heures de formation ont été dispensées

Le nouveau marché en 2013 rappelle les publics prioritaires dans le cadre du Hors CAI

Il s'agit toujours d'étrangers, ressortissant de l'Union Européenne titulaire d'un titre de séjour ou ressortissants d'un pays tiers à l'UE, titulaires d'un titre de séjour :

- Les candidats à la nationalité française
- Les personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi du fait d'une maîtrise insuffisante de la langue française
- Les personnes en suite de parcours linguistique après le CAI
- Les femmes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne par manque d'autonomie linguistique

Les personnes pourront intégrer un des 5 parcours suivant du A1.1 au B1 oral (niveau requis pour déposer une demande de nationalité française)

Il est à savoir, qu'en 2013 l'OFII ne prend en charge que le DILF, sachant que les organismes de formation labellisés FLI pourront délivrer des attestations validant un niveau B1 oral en cas de demande de nationalité française.

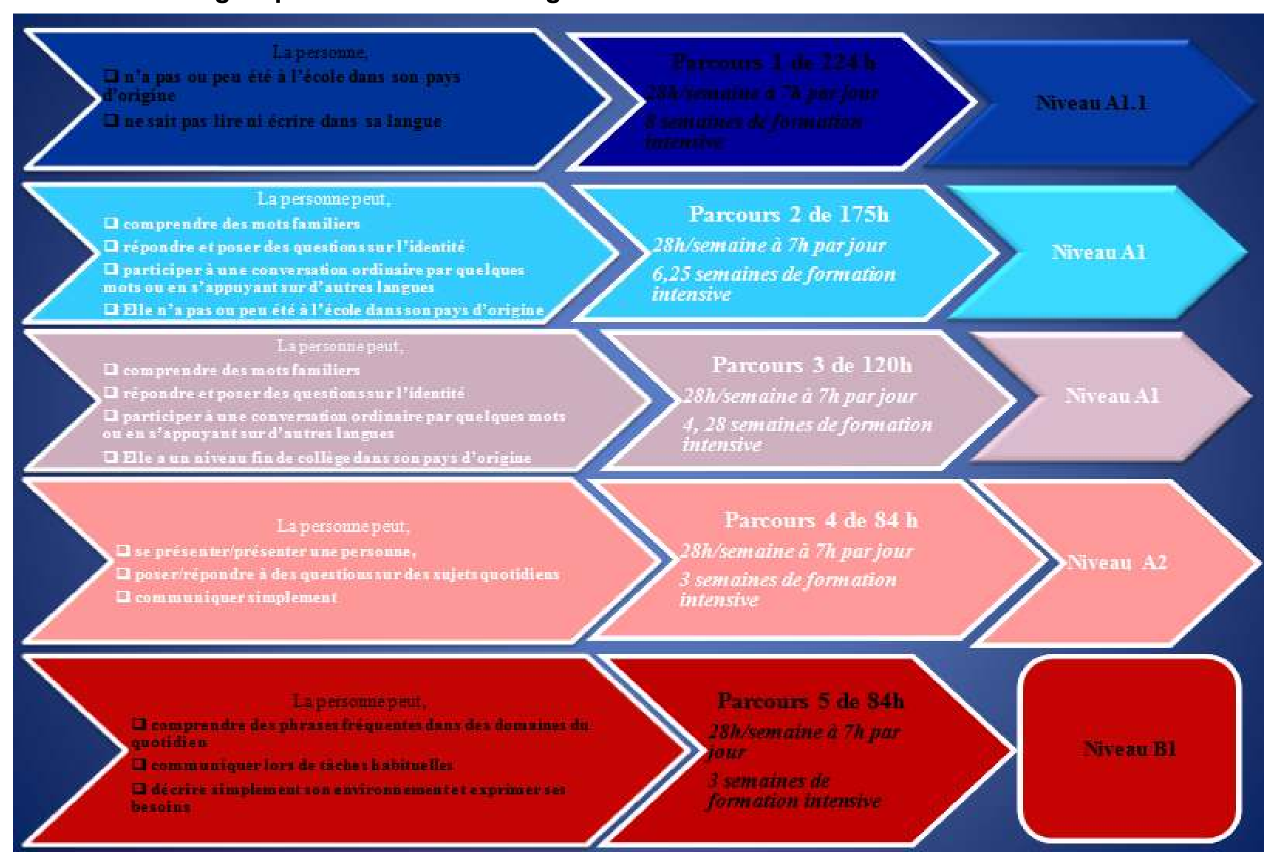
Mandataire OFII pour le marché de formation linguistique 2013 :
Espace pédagogie Formation France – EPFF

Personne à contacter pour être positionné sur le dispositif Hors CAI :

- **Fabienne CASANOVA**
  04.91.37.33.24
  f.casanova@epff.eu

L'OFII valide chaque positionnement sur le dispositif Hors CAI
Contact OFII : 04.91.32.53.72/81

Par ailleurs, le dispositif privilégie des entrées en formation à dates fixes et prévoit ainsi la constitution de groupes de niveaux homogènes





Le nouveau cahier des charges ETAPS

Lola NAHMIYAZ, Conseil Régional PACA

Les ETAPS - Modalité 1 - du Conseil Régional PACA

Les ETAPS 1 visent à conduire les stagiaires accueillis (e)s :

✓ à une maîtrise des savoirs de base et de la langue française suffisante pour qu'ils puissent satisfaire aux exigences d'une entrée en formation qualifiante ou dans un emploi de qualité pouvant leur permettre une progression ultérieure ;

✓ Au développement de la culture générale et de la connaissance de l'environnement social, économique et général.

✓ Au développement des aptitudes facilitant une insertion sociale et professionnelle de qualité.

La prescription est obligatoire, par Pôle emploi, la Mission Locale, Ladom ou Cap emploi. Rappelons que les personnes handicapées ont accès de plein droit au dispositif ETAPS (et que l'organisme a l'obligation d'adapter les parcours).
Cette formation d'une durée au moins égale à 300 heures, est reconductible dans la limite de 2 400 heures. Ainsi la durée moyenne d'un parcours en ETAPS 1 se situe entre 300 et 600h. Cette formation professionnelle rémunérée est de 35h par semaine, mais il est depuis peu possible de diminuer ce rythme en fonction des besoins. La rémunération sera proratisée si le stagiaire effectue moins de 30h/semaine.

Il existe également une action dite convention justice / région (CJR) mise en œuvre dans le cadre de la Convention signée entre la Région et l'Etat- Ministère de la Justice concernant le public sous-main de justice.

ETAPS 1 : 17 lieux de formation sur le territoire

- 1er :
  - ✓ PERFORMANCE Méditerranée
  - ✓ ADEF
- 2ème
  - ✓ CIERES
  - ✓ TETRACCORD
- 4ème
  - ✓ AECD
- 6ème
  - ✓ ACOPAD
  - ✓ EPFF
- 10ème
  - ✓ SUD FORMATION
- 13ème
  - ✓ IRIS FORMATION
  - ✓ ADELIES
  - ✓ ACPM
- 14ème
  - ✓ AREFP
  - ✓ ASPROCEP
- 15ème
  - ✓ SIGMA FORMATION
  - ✓ PHENIX
  - ✓ CPE
  - ✓ LE CANA

Les ETAPS - Modalité 2 - du Conseil Régional

Dans le cadre des marchés publics triennaux 2012-2015, l'Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs modalité 2 s'adresse à un public à partir de 16 ans, demandeurs d'emploi adultes et travailleurs en emploi précaire (hors contrats aidés), jeunes et adultes (CDD, INTERIM, Temps partiel…), ne maîtrisant pas les savoirs de base et/ou la langue française, langue seconde.

La prescription n'est pas nécessaire, mais le positionnement obligatoire.
Cette formation non rémunérée est dispensée à temps partiel, avec un minimum de 10 heures par semaine.

ETAPS 2 : 10 lieux de formation sur le territoire

- 1er :
  - ✓ PERFORMANCE Méditerranée
- 2ème
  - ✓ CIERES
  - ✓ TETRACCORD
- 4ème
  - ✓ AECD
- 6ème
  - ✓ EPFF
- 10ème
  - ✓ SUD FORMATION
- 13ème
  - ✓ ACPM
- 14ème
  - ✓ ASPROCEP
- 15ème
  - ✓ LE CANA
  - ✓ CPE

Ateliers 1 et 2 : Sous-thématique : **Repérage et prévention des ruptures**

Ateliers 1

Lola NAHMIYAZ, Région & Elisabeth DUGIER, Bureau Etcetera

Cécile AZIBERT, Pôle Emploi
Fatir BOUAITA, CIDFF PHOCEEN / DAE 13
Valérie CAPIA, ADEF
Fabienne CASANOVA, EPFF
Anne-Laure DESVIGNE, MDEM
Garance EVORA, Association Centre Baussenque
Sabine FUENTES, MPT CS KLEBER
Josiane GINESTIE, Mission Locale Vieux Port
Marie-Eva JOCHMANS, ASPROCEP
Alain MALFATTI, ADREP
Marion MARTIN, Centre social / MPT Tivoli
Olivier MAURUC, HPF
Yann NGANDU, CPE
Emmanuelle OULD LEBATT, Pôle Emploi
Adèle ROSSIGNOL, ASSOCIATION MOT A MOT
Nordine TIMRICHT, MDEM
Ulrike WEISE, PLIE - Association Départ

Synthèse en 3 phrases :

« L'argent, le nerf de la guerre ! »

La question du niveau de rémunération des adultes en formation est le 1er frein à l'engagement des personnes, et à une logique de parcours.

Conscients de cette limite, les organismes de formation et centre sociaux proposent d'ores et déjà des assouplissements dans les modalités d'organisation de la formation (par exemple avec les cours du samedi…) pour permettre le cumul avec une activité.

On constate une augmentation significative de la demande, en lien avec la crise de l'emploi (déclaré ou non) et les flux migratoires plus visibles (UE et monde).

Pour mieux répondre aux publics qui font déjà des allers-retours sans trouver de place, les professionnels montent en compétences et mettent en place des partenariats (orientations vers des ASL, travail de diagnostic..).

Sur ce point, les participants invitent la plateforme à penser l'outil sur la visibilité des places en y intégrant l'ensemble des dispositifs, ainsi que les ateliers sociaux linguistiques, dans un objectif de communication en direction des orienteurs.

Certains publics, en raison de leur situation administrative, sont exclus de fait des réponses de droit commun.

Ainsi seules les structures de proximités, dans un rôle de prévention, peuvent proposer une prise en charge sociolinguistique, par exemple pour les personnes en situation administrative non régularisée.

Débats

- **Orientation et partenariat**

La demande grandissant, certaines structures se voient dans l'obligation de réorienter les publics. Pour cela, il est indispensable d'élargir son réseau. Ces petites associations ne peuvent tout assurer, elles doivent donc se concentrer sur leur public de proximité et orienter vers d'autres.





- **Repérage et outils**

La Mission Locale nous a présenté l'outil Galet, et la démarche accompagnée par le CRI autour des indicateurs de repérage des situations d'illettrisme. Les conseillers des missions locales ont bénéficié d'une formation.



- **Diagnostic et évaluation des besoins**

Il faut travailler de pair avec les organismes de formation sur les questions de diagnostic et l'évaluation des besoins. De ce point de vu, la plateforme linguistique du Conseil Général est une réponse pour les publics du 3ème et 2ème arrondissements de Marseille. Le travail de réseau initié par la MDE a permis de mieux faire connaître cet outil de diagnostic, et donc de développer les d'orientations vers la plateforme.

- **Motivation des publics et prise en charge globale**

Les jeunes plus particulièrement sont en demande forte d'emploi et non de formation. Et tout comme les adultes, si la formation n'est pas rémunérée, il y a un fort risque d'abandon.
Ainsi, certains publics en grande difficulté linguistique sont difficiles à mobiliser, alors qu'ils sont très éloignés de l'emploi.
A été ici souligné l'intérêt des approches à visée professionnelle (Remise à niveau des savoirs de base à visée professionnelle).

- **Moments clés de l'accompagnement et étapes à respecter**

Les référents sociaux rappellent que l'entretien est un moment clé indispensable dans le cadre du suivi social, pour mieux comprendre et orienter.
Certaines structures rappellent que des ruptures sont souvent entamées et qu'il est alors nécessaire de travailler à la reconstruction des parcours avec les personnes, dans une approche d'insertion globale.

Ateliers 2

Françoise RUELLE, DRJSCS et Alexandra COPPOLANI, MDEM

Sandra AJMARETTO, CCAS Ville de Marseille
Christèle BLANFUNEY, Pôle Emploi
Stella ELBEZE, CASIM/DAE 13
Nicole FAVAR, ASPROCEP
Dahbia FEDEL, ADFIC
Brigitte FERRER, GIE Partages en Provence
Alix GALINIER-WARRAIN, AFEV
Valérie GOURGUES, PLIE/ADIE
Isabelle LAHAYE, Cap Emploi
Ludovic LAPIERRE, PLIE MPM Centre Home service formation
Elisabeth MALAVAL, MPT CS KLEBER
Myriam PARIS, CIERES
Naouel SBEI, MDE
Myriam NASRI, CIERIES
Caroline SEPUT, DAE 13 / CIERES
Silvia SETTEMBRI, Centre social Mer et colline
Anne VAISSON, Centre social de la Capelette

Synthèse en 3 phrases

- Si les **outils d'aide au repérage des situations d'illettrisme** (personnes scolarisées en français) existent, ils sont peu nombreux et relativement méconnus.
- Il semble important de **développer les partenariats** et d'y accorder du temps (savoir qui fait quoi, comment…).
- Il semble primordial de bien **identifier les besoins des personnes au départ et de les réévaluer** au fur et à mesure

Débats

- **LE REPERAGE**
  - Pour les accompagnateurs :

Quand les personnes ne maitrisent pas l'oral (alpha/FLE) le repérage se fait pendant la discussion.

Lorsque la personne a été scolarisée en français (illettrisme) on peut lui demander de remplir des documents supports (contrat d'engagement, lettre de motivation…). Son niveau de qualification est également un bon indicateur.



Une fois la relation de confiance instaurée, il est possible d'en parler ouvertement.

Le repérage et l'orientation semblent particulièrement compliqués pour les travailleurs sociaux qui connaissent peu les dispositifs.
L'orientation est plus facile quand une structure gère plusieurs dispositifs (savoirs de base, accompagnement à l'emploi…). A l'opposé, certains professionnels se sentent isolés et relativement démunis.

Le repérage est différent de l'évaluation de niveau (outil d'évaluation de la maitrise des savoirs de base), qui est un savoir faire des professionnels de la formation et non des accompagnateurs à l'emploi.

L'orientation vers les organismes est parfois compliquée en raison, notamment, du manque de places.

Les prescripteurs notent une difficulté à orienter malgré plusieurs années d'expérience professionnelle. Il faut parfois attendre la réalisation d'un bilan de compétences ou même l'échec à un test d'entrée en formation pour déceler une problématique de non maitrise des fondamentaux.



- **PREVENTION DES RUPTURES**

Un bon moyen pour éviter les ruptures consiste à bien évaluer le projet au départ.

L'impact du volume et du rythme horaires semble important. Il faut pouvoir proposer des formations courtes, aux horaires compatibles avec d'autres activités (cours du soir, du samedi, découper la formation en sessions…).

En même temps, il semblerait que le nombre d'heures de formation proposé ne soit pas toujours suffisamment élevé pour permettre une réelle progression des apprenants.

Que faire quand une personne revient vers l'accompagnateur emploi suite à une formation, et que son niveau semble toujours insuffisant pour envisager une suite de parcours ? Il n'est pas toujours évident d'évaluer la progression des personnes ayant suivi une formation.

Les adultes peuvent être davantage motivés pour suivre une formation que les publics jeunes (question de la maturité). Concernant cette question de la motivation, il faut que l'entrée en formation soit un réel choix de la personne.

Les formations semblent axées sur les bas niveaux, il y a peu d'offres relatives au perfectionnement. De plus, les actions « alpha professionnelles » conviennent particulièrement à un certain public et semblent cependant moins nombreuses qu'auparavant.

Les différences de niveaux au sein des groupes peuvent amener à un sentiment de ne pas être à sa place, qu'une erreur d'orientation a été commise.

A la sortie de l'action, il est important de réaliser un diagnostic afin de poser les nouvelles étapes du parcours.

Les entrées et sorties permanentes évitent aux personnes d'être inscrites trop longtemps sur liste d'attente. Cela facilite l'accès à la formation ainsi que l'individualisation des parcours.

Le maintien des liens avec l'orienteur durant la formation semble fondamental.

Cas particuliers :

- Les personnes en chantier d'insertion : concilier travail, famille, formation, pour des personnes qui ont des vies parfois compliquées, est difficile à gérer.
- Peu de dispositifs pour les longues maladies, les personnes en arrêt de travail (alors qu'une personne en incapacité de travailler, notamment sur un métier dit physique et manuel, pourrait mettre ce temps à profit en suivant une formation).

Ateliers 3

Laurence GUILLAMAUD, Pôle Emploi et Sophie DESCHARD, OFII

Marie-Hélène DELAVESNE, Mission Locale
Véronique FAUCHET, A.A.P.I
Pauline FERNANDEZ, AECD
Stéphanie GENOT, OMI Formation et Métier
Bruno GIRAUD, Maison Apprenti
Laurence GOMEZ, Préfecture
Vincent GRIMAUD, Pôle Emploi Caillols
Valérie JORDA, Pôle Emploi
Marie-José LAFOND, ASPROCEP
Stéphanie LAJEUNESSE, IRIS FORMATION
Samira LOURAGH, CIDFF
Thierry MATHIAS, Savoirs Pour Réussir
Julie RANISIO, ADIE-PLIE MPM Centre
Pierre-Jean TOULOUSE, Entraide Méditerranée

Synthèse en 3 phrases

- **Le temps du parcours pour le prescripteur : entre la connaissance du parcours déjà réalisé, l'offre existante et la motivation de la personne.** Les prescripteurs ont autant besoin de connaître les dispositifs existants (droits commun, ateliers socio linguistiques, formations qualifiantes…) que de savoir ce qu'a déjà réalisé la personne. Il est souvent difficile de savoir, pour un prescripteur ou un accompagnateur et même pour la personne elle-même, quel a été son parcours en amont de l'orientation.

Les attentes fortes des personnes pour accéder à l'emploi font parfois l'impasse sur les freins qu'elles rencontrent tels que la non maîtrise des savoirs de bases. Les accompagnateurs doivent souvent construire des réponses qui ne correspondent pas immédiatement aux demandes des personnes.



- **Donner du sens au parcours de formation via la qualification professionnelle** Le manque de places dans les dispositifs de formation qualifiantes est un frein à la construction de parcours pour certaines personnes qui finalisent des parcours de remise à niveau.

- **Aborder la question de la formation en parallèle de l'accès à l'emploi** La représentation que peuvent avoir certaines personnes, des hommes en particulier, de l'accès à une formation de remise à niveau peut être levée en l'associant à une prise de poste. L'orientation vers des cours d'alpha professionnel est aussi mieux perçue par ces hommes qui ont tendance à considérer la formation comme un « retour à l'école ».



Débats

- **Du point de vue des prescripteurs : proposer un parcours avec une étape autour des savoirs de base et/ou l'apprentissage de la langue**

La notion de parcours implique une connaissance fine des dispositifs existants pour ceux qui orientent ainsi qu'une lisibilité sur le niveau atteint par la personne.

Une des difficultés rencontrées par les prescripteurs relève de la différence qu'il peut y avoir entre la demande de la personne (accès à l'emploi) et la réponse proposée par le professionnel (orientation vers une formation).

Les conseillers PE rappellent sur ce point qu'ils reçoivent beaucoup de public, que les temps d'entretiens sont brefs, et qu'il est difficile de savoir où en sont les personnes de leur parcours, sachant qu'elles-mêmes ont du mal à l'expliquer. Il existe aussi la problématique, sans réponse évidente, connue de nombreux accompagnateurs à l'emploi, qui est celle de l'orientation en formation des hommes d'un certain âge, avec déjà un métier et qui refusent de « retourner à l'école ». Les organismes rappellent leur difficulté pour connaître ce qu'a réalisé avant l'orientation et que cela est problématique dans la construction du parcours. En effet, les fiches d'orientation ou de prescription sont peu ou mal utilisées par les personnes.

La maîtrise des savoirs de bases et du français est considérée comme des prérequis à la mise en place d'un parcours d'accompagnement à l'emploi.

Des personnes stagnent dans leur parcours car leur niveau de français n'évolue pas. Ceci peut générer l'angoisse pour le conseiller de passer à côté de quelque chose : il lui faut donc bien connaître l'offre pour trouver des réponses adaptées.

Les professionnel(le)s constatent une forte augmentation du public ne maîtrisant pas le français, principalement originaire de l'Europe de l'Est.

Dans le cadre des différents dispositifs d'accompagnement des publics vers l'emploi, de nombreuses personnes ont des difficultés linguistiques. Or, certaines orientations vers le PLIE par exemple, ne sont pas pertinentes dès lors que les personnes ne maîtrisent pas suffisamment le français.

Le statut juridique est également un frein, en plus de la non maîtrise de la langue. Des personnes étrangères, sans droit au séjour, ne peuvent pas être orientées sur des dispositifs de droit commun et sont seulement pris en charge auprès de certaines structures portant des ASL.

La question de la mobilité intervient dans la construction du parcours. Faute de prise en charge financière du déplacement pour le suivi des formations et afin d'assurer la continuité du parcours, des accompagnateurs à l'emploi recherchent plus des structures de proximité afin de limiter les déplacements.

Les outils d'aide à l'orientation, par exemple connaître les places disponibles sur les différents dispositifs, permettrait d'aller plus vite dans l'orientation ce qui est non négligeable au vue de la surcharge de travail.

- **De l'importance de la constitution d'un réseau pour les professionnels accueillant et accompagnant le public afin de construire un parcours pour les personnes.**

Les professionnel(le)s présents insistent sur l'importance de la constitution de réseaux de professionnels, et d'échanger avec les différents acteurs de terrain. Ainsi, les rencontres telles que celles proposées par la plateforme animée par la MDE permettent de rencontrer les différents partenaires.

Connaitre les structures de proximité, les dispositifs de droit commun, les possibilités d'accès aux formations qualifiantes, dans un contexte où les changements de financements, de dispositifs sont récurrents, est un atout pour le professionnel, dans la construction du parcours.

- **Prendre en compte le projet professionnel et donner du sens aux apprentissages**

Dans la question du parcours, les thèmes de la fin du parcours avec l'acquisition d'une qualification et la durée de celui-ci sont mis en avant. Ainsi, il est relevé que l'expérience de la mise en place de tutorats permet aux personnes orientées en entreprise d'être plus motivées afin de suivre une formation, et celle-ci a alors plus de sens, étant raccrochée directement au monde du travail. Il en est de même pour les approches qui intègrent les gestes professionnels auprès de publics avec des niveaux de compétences différents. Mais ceci soulève l'importance d'avoir un bon niveau de connaissance du terrain pour pouvoir orienter.

- **S'appuyer sur le savoir-faire des organismes de formation**

Les organismes de formations sont essentiels dans la construction du parcours. Lorsqu'ils portent plusieurs dispositifs de droit commun ainsi que des ateliers sociolinguistiques, ils peuvent mobiliser en interne différents outils au service de la construction de parcours intégrant une visée professionnelle. Certains peuvent aussi proposer des solutions de garde d'enfants et permettre ainsi aux jeunes parents de suivre des ateliers d'alphabétisation.

Ateliers 4

Amel ASTOIN, PLIE MPM et Laurence BUFFET, CRI

Synthèse en 3 phrases

Sabine BERENGUER, SUD FORMATION
Christine DONZELLI, Pôle Emploi
Richard DYOT, CIERES
Brigitte GREBOT, Centre Populaire d'Enseignement
Sophie GUGLIELMINO, PLIE / ADPEI
Catherine MERCIER, Conseil Général
Katia MOUCHET, CIDFF
Sophie RAMEAUX, A.A.P.I
Pierre Michel ROURE, CS MER ET COLLINE
Mélanie SEYE, CCO ROMAIN ROLLAND
Caroline THERY, Mission Marseille Emploi

- Le manque d'une fiche de synthèse pour le suivi et la coordination organismes de formation / prescripteurs : les **outils de suivi** à mettre en place doivent prendre en compte :
  - les charges administratives des OF,
  - les entrées et sorties permanentes ;
  - la complexité des parcours,
  - une harmonisation des outils de suivi dans les dispositifs (avec simplification de ces outils)

- Concernant l'offre et son évolution récente, elle parait beaucoup plus complète d'une part et d'autre part, la non maîtrise des savoirs de base est une problématique qui surgit de plus en plus dans l'accompagnement à l'emploi, auprès de publics qui cumulent également d'autres freins ; les accompagnateurs ne savent pas toujours où envoyer ces publics et tendent ainsi à les envoyer toujours vers les mêmes structures qui sont surchargées.

- Les difficultés liées à la contrainte des marchés publics de la formation : le fonctionnement en marché public met les OF dans un contexte de concurrence fort et est un frein à la mutualisation. D'autre part, chaque marché ayant son cahier des charges, il en résulte de fortes contraintes de statut. Une plateforme tout public et tout niveau serait beaucoup plus souple et plus simple, notamment pour les prescripteurs.



Débats



- **Des outils pour communiquer sur les parcours des personnes**

Accompagnateurs-trices, prescripteurs et formateurs s'accordent sur un constat de manque de lisibilité des parcours ; que ce soit du point de vue du prescripteur en termes de retours de formation, que du point de vue du formateur sur le parcours antérieur de la personne. Peu d'outils de suivi efficients existent.

Au final, seul le contact formateur-prescripteurs permet vraiment ce suivi. Ce contact, s'il prend souvent la forme d'un 'coup de fil', est parfois difficile à prendre, les temporalités étant difficiles à concilier (aux heures où le prescripteur est joignable, le formateur est en face à face pédagogique).

Pour autant, les organismes de formation rappellent que c'est un des objectifs de la formation que les publics soient parfois en capacité de s'exprimer sur leur parcours. D'autre part, il existe déjà différents supports (des livrets, Portfolio…) mais souvent lourds à remplir pour le formateur et trop long à lire pour le prescripteur. Cela constitue un travail chronophage et extensif pour les formateurs, surtout dans le contexte de dispositifs à entrée et sortie permanente où il faut mettre en place des évaluations permanentes et individualisées selon la durée du parcours de la personne

En ETAPS 1, des synthèses sont établies et remises à la mission locale, puis un point est fait sur la prolongation ou non de la formation.

Les échanges autour de cette synthèse, et plus largement de l'évaluation par rapport aux objectifs de départ, des difficultés pour contacter les formateurs, ont amené les participants à souhaiter la mise en place de d'une fiche de suivi synthétique. Il s'agira de pouvoir échanger sur la progression ou non de la personne, les difficultés tels que l'absentéisme et de l'importance de l'assiduité, de la mobilisation de l'apprenant sur son apprentissage, et enfin de l'atteinte ou non des objectifs de départ.

- **Des contenus et objectifs pédagogiques à préciser autour des ETAPS 2**

Les ETAPS 2, de par la souplesse d'accueil et de mise en œuvre qu'offre cette formation, restent opaques pour certains accompagnateurs du PLIE, qui méconnaissent encore le contenu même de ce dispositif, et plus particulièrement les modalités pédagogiques et d'objectifs d'acquisitions de compétences et de mixité des publics au service du projet d'insertion professionnelle, notamment l'accès à l'écrit. En effet, certaines modalités de formations sont plus ou moins adaptées aux attentes des publics, et certains usagers vivent mal l'hétérogénéité des groupes, et sont en difficultés pour faire un retour en termes d'acquisition.

Les organismes de formation insistent : tous font un travail autour de l'écrit, et mettent en place des groupes de niveau, ou à minima des sous-groupes. Pour autant, cette hétérogénéité peut se révéler riche dans la dynamique de groupe et valorisante pour les stagiaires.

Ainsi à partir des interrogations des participants sur la mixité des groupes et l'existence de groupes de niveaux, il en ressort des pratiques différentes en fonction de la nature de l'organisme, centre social ou organisme de formation, ces derniers étant contraints par les cahiers des charges des différents marchés.

- **Les difficultés de repérage et d'orientation**



La cellule ERI de Pôle Emploi a la particularité de bénéficier de temps, à partir d'un diagnostic permettant de dégager les différents freins à l'insertion professionnelle.

Dans l'organisation même de Pôle emploi il n'est pas évident d'effectuer un véritable suivi du parcours des demandeurs d'emploi. Seul le suivi mensuel avec un référent permet cela.

Les conseillers trouvent très facilitant l'existence au CIERES d'un accueil sans rendez-vous tous les jeudi matin, ce qui permet une orientation si des difficultés linguistiques se révèlent.

Des accompagnateurs soulignent la difficulté à mobiliser les personnes pour entrer en formation. C'est un travail qui prend du temps.

Le Conseil Général offre la possibilité de venir compléter l'offre existante, mais note qu'elle est difficile à repérer.

Les participants s'accordent pour trouver l'offre de service plus complète qu'auparavant et accessible pour tous les niveaux. Les problématiques de savoirs de base sont plus importantes et plus complexes à traiter car elles sont associées à d'autres freins et c'est sur ce point qu'ils se sentent démunis. La plateforme expérimentale portée par le CG, est une action à caractère social qui a vocation à se développer. Elle peut être une première réponse à ce constat d'un large public très fragilisé et qui cumule les difficultés (sociales, linguistiques…).

POUR UN PLAN D'ACTIONS 2013

Voici les actions proposées en 2013 :

1. **Film « Pour faire, il faut dire »** : Accompagner sa diffusion auprès des prescripteurs.

2. **Visibilité sur les capacités d'accueil :**
   Réaliser et diffuser des outils de communication autour de cette nouvelle fonctionnalité.
   Favoriser sa prise en main par les OF et les prescripteurs.

3. Organisation et animation de **temps d'échange et d'information à destination des prescripteurs** concernant les dispositifs et les outils existants sur le territoire.

4. Organisation et animation **d'ateliers d'échanges de pratiques territoriaux** réunissant les prescripteurs, les OF et les ASL.

5. Actualisation et diffusion du **répertoire des actions hors droit** commun (phoning).

6. **Actualisation et réédition de la plaquette « mode d'emploi ».**
   Un outil de communication unique pourrait être imaginé : visibilité des capacités d'accueil+ plaquette mode d'emploi.

7. Animation du **comité de pilotage.**

8. Organisation d'**une rencontre annuelle** réunissant financeurs/OF/prescripteurs/acteurs sociaux et experts.

68 PARTICIPANTS

Comité de pilotage de la plateforme & équipe d'animation

12 personnes présentes

• Maison de l'emploi de Marseille
FONTAINE Laurence, Directrice / COPPOLANI Alexandra, Chargée de mission / DESVIGNE Anne-Laure, Chargée de mission : Mobilité géographique / SBEI Naouel, Secrétaire bureautique / TIMRICHT Nordine, Chargé de mission : Observation ; Grand Sud Huveaune

• Centre Ressources Illettrisme PACA
BUFFET Laurence, Directrice

• Région PACA - Mission Service Public Régional de Proximité
NAHMIYAZ Lola, CMT

• Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale
RUELLE Françoise, Pôle cohésion territoriale, égalité des chances et prévention des discriminations

• OFII Marseille
DESCHARD Sophie, Adjointe Direction territoriale Marseille

• PLIE MPM CENTRE EMERGENCES
ASTOIN Amel, Animatrice territoriale

• Pôle Emploi
GUILLAMAUD Laurence, Responsable d'équipe

• ETCetera, Bureau d'études et de formation
DUGIER Elisabeth, Consultante

Excusé(e)s :

- DIRECCTE UT 13 : GITEL Anne Marie, CMAT
- DRJSCS : FOUQUE Isabelle, Chargée de missions Cohésion Sociale
- G.I.P. Politique de la Ville : FIDALGO Joana, Agent de Développement Territorial et KUPCZYNSKA Natalia, Agent de Développement Territorial
- GIP Politique de la Ville / CUCS Marseille : VIENNOT Emmanuel, Chef de projet politique de la ville – CUCS St Mauront Belle de Mai
- MISSION LOCALE Marseille : FIDALGO Emmanuel,
- PLIE MPM Centre : COMPAGNY Marie Laure, Responsable opérationnel
- Cabinet du Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances : CHATÔT Aude, Chargée de Mission Emploi – Insertion
- ETCetera : FLORES Marie,

Accompagnateurs à l'emploi

28 personnes présentes

Structure	Participants
Cap Emploi	LAHAYE Isabelle, CM Insertion – Réf. Format°
DAE 13	BOUAITA Fatir, CIDFF PHOCEEN, AE
	ELBEZE Stella, CASIM, AE
	LOURAGH Samira, CIDFF, AE
	SEPUT Caroline, CIERES, AE
Mission Locale	DELAVESNE Marie-Hélène, Conseillère
	GINESTIE Josiane, AE Vieux Port
PAPEJ	SETTEMBRI Silvia, CS Mer et colline
PLIE	DYOT Richard, CIERES, AE
	FERRER Brigitte, GIE Partages en Provence, AE
	GENOT Stéphanie, OMI Formation et Métier AE
	GOURGUES Valérie, ADIE, AE
	GUGLIELMINO Sophie, ADPEI, AE
	JOCHMANS Marie-Eva, ASPROCEP, AE
	LAPIERRE Ludovic, Centre Home service formation, AE
	RANISIO Julie, ADIE, AE
	ROURE Pierre Michel, CS MER ET COLLINE, AE
	WEISE Ulrike, Association Départ, AE
Pôle Emploi	AZIBERT Cécile, Conseillère
	BLANFUNEY Christèle, Conseiller
	DONZELLI Christine, Conseillère
	GRIMAUD Vincent, Conseiller Caillols
	JORDA Valérie, Conseillère à l'emploi
	OULD LEBATT Emmanuelle, Conseiller à l'emploi
HPF	MAURUC Olivier, Coordinateur à l'emploi
CIDFF	MOUCHET Katia, Conseillère à l'emploi
CPE	NGANDU Yann, AE
ENTRAIDE MEDITERRANEE	TOULOUSE Pierre-Jean, CIP

Excusé(e)s :

- CPE- DAE13 -CG13 : JOSSO Sophie, Accompagnatrice à l'emploi
- LE CANA : ZUCCHETTO Audrey, Accompagnatrice à l'emploi
- Mission Locale La calade : GAVIOLI Sylvie, Conseillère
-

Organismes de formation

12 personnes présentes

Structure	Participant
ADEF	CAPIA Valérie, Formatrice responsable ETAPS 2
ADFIC	FEDEL Dahbia, Adjointe
ADREP	MALFATTI Alain, Coordinateur
AECD	FERNANDEZ Pauline, Coordinatrice
ASPROCEP	FAVAR Nicole, Coordinatrice du Pôle social
ASPROCEP	LAFOND Marie-José, Responsable de formation
CPE	GREBOT Brigitte, Formatrice
CIERES	PARIS Myriam, Directrice
EPFF	CASANOVA Fabienne, Coordinatrice
IRIS FORMATION	LAJEUNESSE Stéphanie, Coordinatrice Pédagogique
Phénix Formation	TAÏMOURI Abdel, Directeur
SUD FORMATION	BERENGUER Sabine, Formateur

Excusé(e)s :

- AECD : MOLINER Edith, Coordinatrice
- CIERES : NASRI Françoise, Directrice
- CPE : BANON Elodie, Réf. Pôle Formation Générale
- EPFF : PERRUQUE Brigitte, Directrice
- GRETA Marseille Littoral : LAGOUTTE Laure, Coordinatrice
- SUD FORMATION : ABASSI Tarek, Formateur
- TETRACCORD : DESSILLONS Gersende, Coordination générale

Organismes proposant des Ateliers sociolinguistiques

12 personnes présentes

Structure	Participant
A.A.P.I	FAUCHET Véronique, Médiateur Social
	RAMEAUX Sophie, Directrice
AFEV	GALINIER-WARRAIN Alix, Formatrice linguistique aide à la parentalité
Association Centre Baussenque	EVORA Garance, Formatrice Alphabétisation et coordinatrice
ASSOCIATION MOT à MOT	ROSSIGNOL Adèle, Formatrice Coordinatrice
CCO ROMAIN ROLLAND	SEYE Mélanie, Formatrice FLE/ALPHA
Centre social / MPT Tivoli	MARTIN Marion, Formatrice FLE
CS de la Capelette	VAISSON Anne, Animatrice de vie sociale et locale
MPT CS KLEBER	FUENTES Sabine, Formatrice
	MALAVAL Elisabeth, Formatrice
Maison Apprenti	GIRAUD Bruno, Educateur
Savoirs Pour Reussir	MATHIAS Thierry, Responsable Antenne

Excusé(e)s :

- Association Espace Cadres Marseille : INNOCENZI Igor, DR
- Centre Social l'AGORA : MAJERI Sofiane, Animateur emploi
- M.A.D.E. : BEN MESSAOUD Schéhérazade, Directrice
- MPT CS KLEBER : FLORES BARRACO Odile, Directrice

Autres structures

4 personnes présentes

Structure	Participant
CCAS VILLE DE MARSEILLE	AJMARETTO Sandra, Réf. Sociale RSA
Conseil Général	MERCIER Catherine, Coordonnateur territorial social
Mission Marseille Emploi Ville de Marseille	THERY Caroline
Préfecture	GOMEZ Laurence